

MAIRIE DE
LOISON-SOUS-LENS
62218

☎ : 03.21.13.03.48
☎ : 03.21.78.35.45
@ : ville-loison-sous-lens.fr
f Ville de Loison sous Lens

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le 8 Avril,
Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,
En suite de convocation en date du 25 Mars 2024
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,
ETAIENT PRESENTS : Tous les membres du Conseil d'Administration en exercice à
l'exception de Mesdames Corinne LEFEBVRE, Martine VAN PARYS et Monsieur Jean-Marc
FAUVERGUE, absent(es) excusé(es).
Monsieur Thierry BALINGHIEN, absent.

Madame Catherine WILLE est élue secrétaire de séance.

Objet : Vote du budget primitif 2024

Considérant la teneur du débat, portant sur les orientations budgétaires, qui s'est déroulé lors de
la séance du Conseil d'Administration du 7 février 2024,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Daniel KRUSZKA, Président du Centre Communal
d'Action Sociale,
Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 soumis au vote,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

Vote pour : 16

Vote contre : 0

Abstentions : 0

- **Adopte le Budget primitif 2024** qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

RECETTES	
Section de fonctionnement	89 317,55 €
Section d'investissement	71 178,47 €
TOTAL	160 496,02 €
DEPENSES	
Section de fonctionnement	89 317,55 €
Section d'investissement	71 178,47 €
TOTAL	160 496,02 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Loison-sous-Lens, le 8 Avril 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216205237-20240408-del-080424-057-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2024



Daniel KRUSZKA